

Bussy-les-Daours RÉDERIE

Dimanche 27 septembre 2026

À partir de 8h



Fête foraine



Déambulation musicale



Restauration et
buvette sur place



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tarifs : 2€ le mètre (minimum 3m)

6m minimum pour pouvoir garer sa voiture derrière le stand

La réderie n'est pas ouverte aux professionnels

Emplacements limités



Inscription pour les habitants de
Bussy-lès-Daours qui souhaitent
exposer devant leur maison possible
jusqu'au mercredi 2 septembre



Accueil des exposants de 7h à 8h

À partir de 8h, plus aucun véhicule ne pourra circuler sur la réderie

Les emplacements seront affichés à la mairie et à la buvette la veille

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Voiture : oui ☐ non ☐

N°carte d'identité : N° permis de conduire :

..... Nombre de mètres : x 2€ = €

Les inscriptions devront être déposées avant le 23 septembre 2026 (joindre le règlement à l'inscription en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes). Il ne nous sera plus possible d'inscrire après cette date.



Maud Dupire : 18D rue d'Amiens ☎ 06.74.20.87.10
ou à la mairie : les lundi et jeudi de 13h à 17h
le mercredi de 9h à 12h et le vendredi 13h à 16h